

N°2023-052

URBANISME – Acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées ZH166p et ZH23p appartenant à Mme OLLIVIER pour la réalisation de 2 bassins de rétention

N° 2023-052

URBANISME – Acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées ZH n°166p et ZH n°23p appartenant à Mme OLLIVIER pour la réalisation de 2 bassins d'orages

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 9 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h00, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Éric DODET, Carl LEQUERTIER, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Joël GIRARD

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 21

Excusés :

Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Jean-Luc FOURNIER,

Pouvoirs :

Jean-Marc MASSE à Isabelle BRIARD
 Marie-Françoise QUERE à Serge LEBRUN
 Daniel BOCQUET à Pascal FOULON
 Charline MARTINEAU à Bruno GUITTARD
 Christine ADRIAN à Sylvie CLERC
 Sébastien GALERON à Dominique RENAULT
 Jean-Luc FOURNIER à Joël GIRARD

Secrétaire auxiliaire : Marceau LE DREF

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2141-1 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les représentations cadastrales en annexe 1 et 2 ;

Considérant qu'en raison des inondations récurrentes des riverains situés en contrebas de la Route Départementale (RD) n°2152, et de la route de Montafiland, la commune de Saint-Ay a souhaité la création de bassins d'orage derrière les habitations ;

Considérant que ces bassins permettent de confiner le ruissellement superficiel des eaux de pluies engendrées par les terres agricoles ; Que les eaux contenues dans le bassin s'infiltrent lentement dans le sol ; Qu'au-delà de la capacité du bassin, les ruissellements excédentaires seront évacués par surverse directement à la Loire.

Considérant qu'un bassin d'orage a été créé sur le terrain agricole cadastré ZH n°166p d'une superficie de 1781 m², situé derrière les habitations de la route de Montafiland, et qu'un autre va être mis en place sur le terrain agricole cadastré ZH n°23p, d'une superficie de 4975 m² situé derrière les habitations de la route départementale n° 2152 appartenant à Madame OLLIVIER ;

Considérant que Madame OLLIVIER consent à céder à la commune de Saint-Ay les parcelles mentionnées ci-dessus, à l'euro symbolique ;

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;

- **D'APPROUVER** le principe d'acquérir la parcelle cadastrée ZH n° 166p d'une superficie de 1781 m², et la parcelle ZH n° 23p d'une superficie de 4975 m² à l'euro symbolique ;
- **D'APPROUVER** la prise en charge par la commune des frais relatifs à la transaction de notaire et de géomètre (confection du document d'arpentage), y compris éventuellement, des frais de mainlevée hypothécaire ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou l'Adjoint assurant sa suppléance, à signer les promesses de cession et les actes authentiques en l'étude notariale de SAINT-AY.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le **13 JUN 2023**

Le Maire



Frédéric OUELIERIER

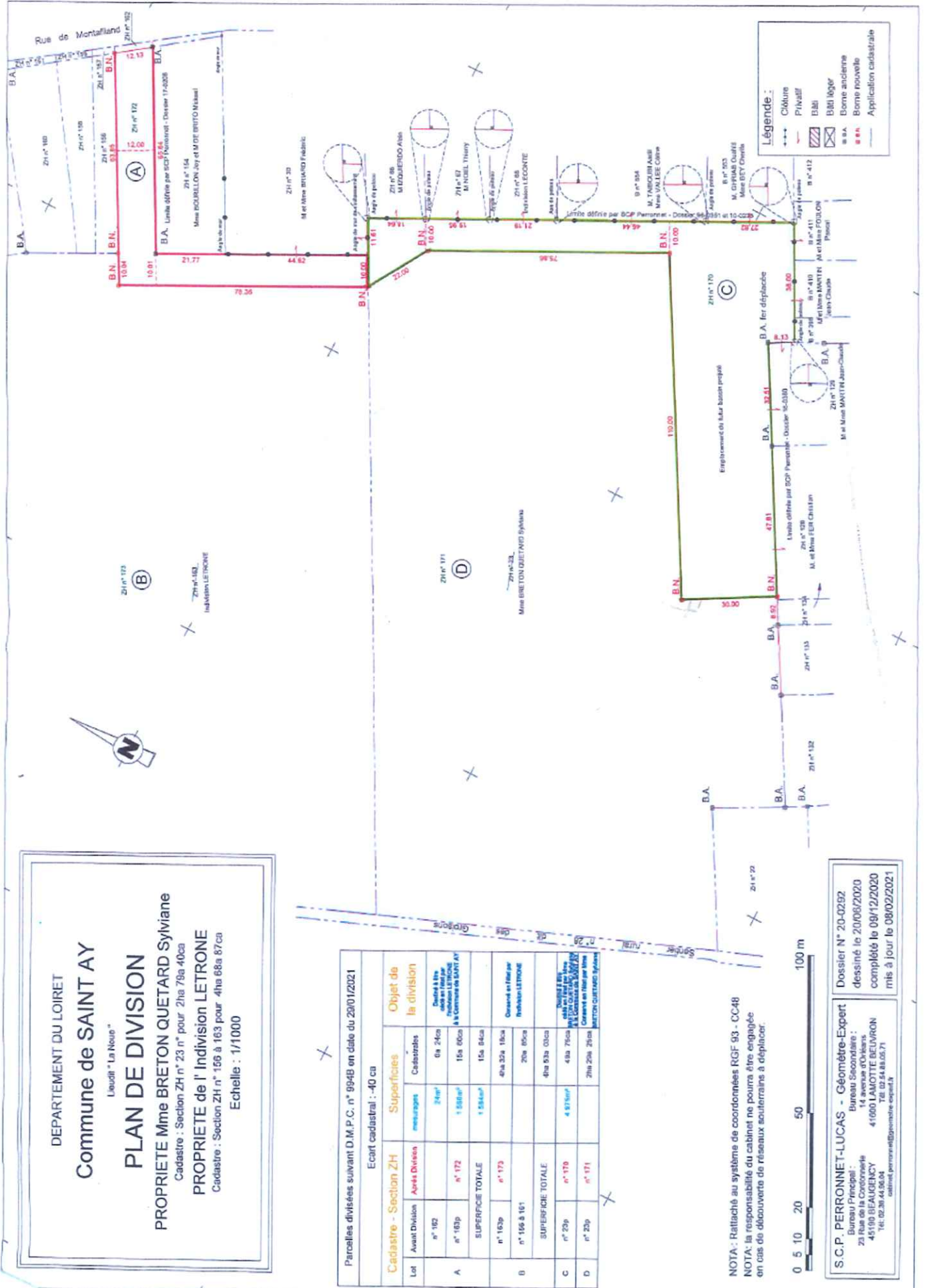
Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le

13 JUN 2023

13 JUN 2023



Annexe 2 :



DEPARTEMENT DU LOIRET
Commune de SAINT AY

Lieu-dit "La Noue"

PLAN DE DIVISION

PROPRIETE Mme BRETON QUETARD Sylviane

Cadastre : Section ZH n° 23 n° pour 2ha 78a 40ca

PROPRIETE de l'indivision LETRONE

Cadastre : Section ZH n° 163 à 163 pour 4ha 68a 87ca

Echelle : 1/1000

Parcelles divisées suivant D.M.P.C. n° 9948 en date du 20/01/2021

Ecart cadastral : -40 ca

Lot	Cadastré - Section ZH		Superficie	Objet de la division
	Avant Division	Après Division		
A	n° 162	24m ²	0a 24ca	Cédées à titre onéreux par Mme BRETON QUETARD Sylviane à la Commune de SAINT AY
	n° 163p	n° 172	1 586m ²	
	SUPERFICIE TOTALE		1 586m ²	
B	n° 163p	n° 173	6ha 32a 18ca	Cédées en faveur par l'indivision LETRONE
	n° 166 à 161		20a 85ca	
C	n° 22p	n° 170	4ha 93a 03ca	Nouvelles B.M. établies par l'Etat suite à la rétrocession de la Commune de SAINT AY à la Commune de SAINT AY
	n° 22a		27ha 20a 25ca	
D	n° 23p	n° 171	4 819m ²	Parcelle cadastrée par la Commune de SAINT AY
SUPERFICIE TOTALE			43a 75ca	

NOTA: Rattaché au système de coordonnées RGF 93 - CC48
NOTA: la responsabilité du cabinet ne pourra être engagée en cas de découverte de réseaux souterrains à déplacer.



S.C.P. PERRONNET-LUCAS - Géomètre-Expert
Bureau Principal :
23 Rue de la Concorde
45190 BEAUGENCY
Tél: 02 38 44 96 04
cabinet.perronnet@perronnet-expert.fr

Bureau Secondaire :
14 avenue d'Orléans
41000 LAMOTTE-BELVIRON
Tél: 02 54 88 05 71

Dossier N° 20-0252
dessiné le 20/06/2020
complété le 08/12/2020
mis à jour le 08/02/2021